

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continué, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le directeur du journal, rue Nain, 1; A LILLE, chez M. Bégis, Libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez M. Havaux, Libraire-Bouillier, 4, rue de la Harpe; A BRUXELLES, chez M. Lefebvre, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 41, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 48, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 43, 10 22, 11 45, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 40, 7 12, 8 42, 11 12, 12 47, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 26, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 40.

### ROUBAIX, 12 DÉCEMBRE 1872

BOURSE DE PARIS	
DU 11 DÉCEMBRE	
3 0/0	53 70
4 1/2	76 30
Emprunt 1871	84 20
Emprunt 1872	86 40
DU 12 DÉCEMBRE	
3 0/0	54 75
4 1/2	77 30
Emprunt 1871	84 85
Emprunt 1872	87 25

### LA CAMPAGNE DE DISSOLUTION

Il y a huit jours, alors que les révolutionnaires, à force de servilisme et de compromis honteux, ont pu croire pendant un jour qu'ils avaient rallié autour d'eux la majorité du nombre, la seule qu'ils aient jamais pu avoir pour eux, celle-là même que, dans un moment d'oubli, M. Thiers a exultée une fois; les révolutionnaires, dis-je, avaient oublié qu'ils s'étaient donné pour mission constante, autant qu'intéressée, de demander la dissolution de la Chambre; et le rêve s'est vite évanoui; vingt-quatre heures à peine ont suffi pour écraser cette majorité d'un jour et la colère a été tellement grande dans le monde du radicalisme et même, le croirait-on, dans le centre gauche, qu'on a vu s'unir dans cette campagne funeste les éléments les plus disparates, les sentiments les plus opposés.

Nous ne voulons point chercher quelles sont les raisons de tranquillité intérieure qui doivent militer en faveur du maintien de l'Assemblée actuelle; à ce point de vue, la dissolution pourrait n'être qu'une occasion de conflit, regrettable assurément, mais qui ne porterait point atteinte à notre considération; dans les circonstances présentes, l'Allemagne ayant encore un pied sur notre territoire, la dissolution serait un crime de lèse-nation pour la perpétration duquel les audacieux demandent la complicité de la France.

L'Assemblée a été élue dans un but déterminé qui n'est point seulement; comme certains se plaisent à le répéter, de traiter de la paix, mais aussi et surtout même, d'assurer l'exécution des clauses du traité intervenu entre le vaincu et le vainqueur; de veiller au respect des garanties qui ont été données — il le faut bien reconnaître — à notre faiblesse.

L'Allemagne, qui s'était fait déclarer la guerre par l'Empire et qui avait refusé de traiter avec le gouvernement irrégulier, tout de circonstances, le gouvernement révolutionnaire enfin — et par cela même mauvais garant au point de vue du droit international — dont M. Gambetta était le chef en province comme MM. Trochu et Jules Favre, à Paris; l'Allemagne, dis-je, donnait sa confiance

à l'Assemblée nommée par la nation et qui, comme l'a dit celui entre les mains duquel elle a centralisé ses pouvoirs « a été plus librement élue que jamais assemblée ne le fut ». L'Allemagne acceptait au bas du traité de Francfort, la signature des mandataires de la France, et, aujourd'hui, elle n'attend que d'eux seuls l'exécution de ce traité.

Seule, l'Assemblée nationale a qualité pour nous faire respecter de nos vains queurs; seule, elle a mission d'accomplir jusqu'au bout la tâche que les circonstances lui ont imposée: celle de délivrer le territoire, de faire tomber les dernières chaînes qui nous étirent encore, de payer la lettre de change qu'elle a souscrite avec procuration de la France.

Nous ne voulons point aujourd'hui discuter si son mandat va plus loin; mais si nous n'avons aucun texte de convention antérieure passée entre les électeurs et les élus, sur lequel nous puissions nous appuyer pour déterminer la limite de ses pouvoirs, le patriotisme doit nous indiquer qu'ils s'étendent jusqu'à la pour le moins.

Le jour où l'Assemblée actuelle disparaîtrait sous un coup de force ou de surprise, la Prusse aurait le droit de reprendre ce que, dans sa confiance, elle nous a remis et assurément elle ne manquerait pas de le faire.

Nous ne voulons point invoquer d'autres arguments contre la fausse dialectique de M. Gambetta; nous n'en saurions trouver un meilleur au reste, car celui-ci ne renferme, hélas! pour nous que nouvelles douleurs, que nouvelles hontes!

Non vous n'avez pas le droit de toucher à l'Assemblée parce qu'en le faisant vous attireriez de nouveaux malheurs sur votre patrie en deuil!

En préchant la dissolution, vous méconnaissiez les droits de la nation, vous la déshonorez aux yeux de ses ennemis en rattachant les représentants qu'elle s'est choisis; vous dégradiez le suffrage universel que vous vouliez diriger et restreindre au nom de la Liberté (!) — en 1871 et que vous traitez d'imbécile et d'inconscient chaque fois qu'il n'agit pas selon vos vœux.

Vous faites plus encore, et c'est là qu'est votre crime: En voulant dissoudre l'Assemblée nationale, vous justifiez les méfiances de nos ennemis; vous excitez leurs rigueurs, vous entravez les démarches qui peuvent tendre à nous délivrer bientôt; et si les départements encore occupés souffrent un plus long temps les douleurs de l'occupation étrangère, c'est à vous, à vous seul, à votre politique d'égoïste, d'ambitieux et de « fous furieux » qu'ils le devront.

La France saura-t-elle faire bonne justice de toutes ces théories malsaines et de tout ce fatras de pensées illogiques? nous voudrions le croire et nous

y travaillerons, en ce qui nous concerne, de tout notre pouvoir; il n'en sera pas moins vrai qu'une fois de plus la police aura dû, devant l'Europe, rappeler les révolutionnaires au respect de notre dignité et qu'il est des Français qui applaudissent à ces actes anti-patriotiques!

Voici le texte du manifeste de l'extrême gauche dont nous avons donné hier l'analyse:

Chers concitoyens, Depuis trois semaines, la France est en émoi, le travail se ralentit, le mouvement des affaires s'arrête, l'inquiétude envahit tous les esprits, l'existence nationale est coram suspendue.

Ce malaise tient à l'état de division d'où l'Assemblée paraît ne pas pouvoir sortir, qui frappe d'impuissance le gouvernement de la République, et qui tue dans son germe toute espérance de stabilité.

D'honnêtes mais timides esprits ont pu croire jusqu'à présent que la circonspection, la prudence, la temporisation suffiraient pour mettre un terme à cette situation.

Aujourd'hui, l'illusion n'est plus permise. Les derniers votes de l'Assemblée montrent qu'une majorité ne peut ni s'y fixer ni même s'y former. Aussi le gouvernement, bien loin de pouvoir gouverner, semble quelquefois ne pas se sentir assuré de vivre.

Des crises morelles à tous les intérêts renaissent incessamment. De là, dans l'esprit de tous les patriotes clairvoyants, cette conviction qu'il est temps que le pays reprenne l'usage de sa souveraineté pour terminer un différend que seul il peut trancher.

Dès le mois d'août 1871, dans la séance même où l'Assemblée s'attribuait le pouvoir constituant, le groupe de l'Union républicaine a, dans une proposition de loi, réclamé la dissolution intégrale et demandé qu'il fut fait un naturel appel aux électeurs.

L'adoption de ce projet eût coupé court aux difficultés qui commençaient; elle eût épargné au pays les épreuves qui, depuis, cette époque, lui ont été imposées.

Aujourd'hui, une grande fraction de l'Assemblée reconnaît que la dissolution demeure la seule issue pour ceux qui désirent éviter de nouveaux périls. De toutes parts les électeurs s'associent à cette pensée libératrice.

La dissolution, obtenue par les voies légales, tel est notre but, telle est la volonté avérée de la nation.

Nous repoussons notamment tout moyen de pression violente; nous répudions les coups de force, d'où qu'ils viennent; nous sommes ennemis du désordre; nous en avons, depuis bientôt deux ans, donné de nombreuses preuves, car nous avons trouvés unis autour du gouvernement de M. Thiers, toutes les fois qu'il a été menacé.

Nous demandons que le pays continue notre œuvre; que, par des élections nouvelles, il constitue une majorité puissante, capable de donner au gouvernement de la République un concours efficace, d'assurer le triomphe pacifique de la volonté nationale et la stabilité des institutions républicaines.

Chers concitoyens, Votre patriotisme est venu à notre aide. Vous assurez par votre zèle la victoire de l'opinion publique.

Surtout, sachez bien et rappelez-vous que le droit de pétition est un droit inviolable et dont l'exercice est garanti par les lois du pays. Il est indissolublement lié au principe de la souveraineté nationale. Lui porter atteinte, ce serait attenter au suffrage universel lui-même.

Paris, 10 décembre 1872. Edmond Adam (Seine). — Allemand (Basses-Alpes). — Ancellan (Meurthe-

et-Moselle). — Arrazat (Hérault). — Barni (Somme). — Berlet (Meurthe-et-Moselle). — Martin Bernard (Seine). — Paul Bert (Yonne). — Louis Blanc (Seine). — Mervil Bloucourt (Guadeloupe). — Boucau (Landes). — Bouchet (Bouches-du-Rhône). — Charles Boyssset (Saône-et-Loire). — Emile Brelay (Seine). — Brillier (Isère). — Henri Brissou (Seine). — Brousses (Aude). — Armand Caduc (Gironde). — Carion (Côte-d'Or). — Albert Castelnau (Hérault). — Jules Cazot (Gard). — Challemeil-Lacour (Bouches-du-Rhône). — Colas (Constantine). — Gorbon (Seine). — Cotte (Var). — Adolphe Crémieux (Algérie). — Dumis (Var). — Dergnaucourt (Nord). — Dorian (Loire). — Dréo (Var). — Dubois (Côte-d'Or). — Ducuing (Hautes-Pyrénées). — Pascal Duprat (Landes). — Dupuy (Drôme). — Paulin Durieu (Cantal). — Escarguel (Pyrénées-Orientales). — Esquiros (Bouches-du-Rhône). — Farcy, lieutenant de vaisseau (Seine). — Ferrouillat (Var). — Gambetta (Seine). — Ganault (Aisne). — Gaudy (Doubs). — Alphonse Gent (Vaucluse). — René Goblet (Somme). — Godin (Aisne). — Grandpierre (Meuse). — Greppo (Seine). — Joigneaux (Côte-d'Or). — Henri de Lacretelle (Saône-et-Loire). — Lalizé (Meurthe-et-Moselle). — Lafon de Fongaufier (Sénégal). — Laget (Gard). — Alexis Lambert (Oran). — Langlois (Seine). — Amédée Larrieu (Gironde). — Laurent Pichat (Seine). — Henri Lefèvre (Alpes-Maritimes). — Lepère (Yonne). — Lepouzé (Eure). — Lherminier (Orne). — Loutalot (Landes). — Mercier (Ain). — Millaud (Rhône). — Henri Monier (Vaucluse). — Moreau (Côte-d'Or). — Naquet (Vaucluse). — Ordinaire (Rhône). — Parent (Savoie). — Peyrat (Seine). — Edgar Quinet (Seine). — Rathier (Yonne). — Michel Renaud (Basses-Pyrénées). — Rouvier (Bouches-du-Rhône). — Salneuve (Puy-de-Dôme). — Sansas (Gironde). — Scheurer-Kestner (Seine). — Schœlcher (Martinique). — Simiot (Gironde). — Taberlet (Haute-Savoie). — Tardieu (Bouches-du-Rhône). — Testelin (Nord). — Tiersot (Ain). — Tirard (Seine). — Tolain (Seine). — Edmond Turquet (Aisne). — Viex (Meurthe-et-Moselle).

### On lit dans la Patrie :

Nous remarquons avec intérêt, au bas de ce factum radical et à côté des noms de MM. Gambetta, Gent, Millaud, Ordinaire, Naquet, Rathier, les noms de députés de MM. Thiers et Barthélemy Saint-Hilaire et les journaux de la présidence ont patronés avec tant d'ardeur lors des dernières élections partielles; c'est à savoir, par exemple, les noms de MM. Barni, Paul Bert, Caduc et Dergnaucourt. Et l'on s'étonnera, après cette nouvelle épreuve, que les conservateurs aient reproché et reprochent encore à « l'illustre homme d'Etat » de gouverner contre eux et contre la majorité de l'Assemblée qui lui a, seule, confié le pouvoir!

Les radicaux, unis à la camarilla thieriste, accusent, sans cesse les conservateurs de chercher toutes les occasions d'inquiéter, de troubler le pays à un moment de l'année où les affaires ont tant besoin de calme et de repos. Or, nous observons qu'aujourd'hui les mêmes radicaux commencent une campagne qui, si elle réussissait à leur gré, jette-

rait, dès ce matin, la perturbation la plus profonde dans toute la France; on ne saurait plus si dans un mois, on aurait encore et l'Assemblée actuelle et M. Thiers, ou si l'on serait doté d'une Assemblée nouvelle empressée d'élever sur le pavois le grand maître de la guerre et des marchés à outrance, M. Léon Gambetta.

Il nous paraît que dix projets Kerdrel, trente interpellations Changarnier et la chute de tous les ministres, voire même celle de M. Jules Simon, si étonnante cependant et si inattendue; il nous paraît que tout cela serait impuissant à jeter dans le pays le désarroi que tendent de créer MM. les radicaux de l'Assemblée et de la presse.

Et maintenant souhaitons, pour le repos de cette pauvre nation et pour l'honneur du gouvernement, que, malgré le défi assez significatif jeté à l'autorité dans le *post-scriptum* du Manifeste, cette autorité déifiée ait assez d'énergie pour empêcher ce Manifeste provocateur de faire trop des siennes et d'amener la fermeture de trop d'usines ou de trop d'ateliers.

### On écrit de Rome, 6 décembre :

Pour la démocratie, il s'agit de faire d'une pierre deux coups; c'est ce qui explique l'accusation, sans cesse renouvelée contre la monarchie, de faire cause commune avec le Vatican. En attaquant Victor-Emmanuel seul, les républicains craindraient qu'on oubliât le Pape. C'est ce qui fait que le Pape a deux ennemis également acharnés contre lui, le roi et la canaille.

Le roi est, dit-on, très-furieux et se plaint sans cesse de l'ingratitude des Italiens auxquels il a tout sacrifié, mais il recule devant les mesures de rigueur. Il n'y a d'ailleurs auprès de lui aucun général capable de diriger un coup d'Etat, et l'armée italienne est peu sûre. La canaille devient plus arrogante de jour en jour, et les sectes préparent dans l'ombre quelque manœuvre qui justifiera amplement les plaintes royales au sujet de l'ingratitude.

Chose étrange, la canaille et le roi comptent également sur M. Thiers. De part et d'autre on ne voit de salut qu'en lui. Le roi se persuade, non sans raison, que sa couronne d'Italie est soutenue par M. Thiers.

Tant que M. Thiers restera au pouvoir, cette couronne ne risquera pas grand chose. Les démocrates sont sûrs que M. Thiers prépare M. Gambetta, lequel marque l'avènement de la Commune dans le monde latin. Lisez ce que publie ce soir le *Suffragio universale*.

« Des lettres que nous recevons de France nous peignent l'irritation toujours croissante des populations contre la Droite de l'Assemblée de Versailles. C'est un cri général pour en demander la dissolution. »

« Nous avons des raisons de croire que M. Thiers est convaincu de la nécessité d'un nouvel appel au suffrage universel et qu'il se laissera volontiers forcer la main par les radicaux et par l'opinion publique. »

Ce même journal, qui avait été créé pour servir d'organe au Comité du Colysée, annonce ce soir qu'il suspend sa publication pour la reprendre en 1873. Il donne pour adieu à ses abonnés un article intitulé : « Qu'est-ce que la République? » La can-

### FEUILLETON : LE JOURNAL DE ROUBAIX

DU 13 DÉCEMBRE 1872

— 11 —

## LES HOUILLEURS DE POLIGNIES

IV.

### Le projet d'Amélie.

(Suite)

— Mademoiselle, dit Léonard à son tour, Antoine n'a rien omis de ce qui pouvait les convaincre et les toucher, mais ils sont fâcheusement prévenus... Quelques-uns d'entre eux m'ont paru, il est vrai, goûter ses raisons; mais, enchaînés par cette solidarité qui règne parmi les ouvriers, ils suivront, tout en gémissant, l'exemple des autres. D'ailleurs, le plus grand nombre est convaincu qu'après trois jours de grève générale, M. Van Best sera dans la nécessité d'accepter leurs conditions.

— Il ne les acceptera pas, dit Amélie avec beaucoup de véhémence; il ne saurait les accepter. Ce chômage, je vous le répète, entraînera notre ruine immédiate,

Mon père en mourra... Sous sa froide apparence, il est homme de cœur; et lorsqu'il verra passer en d'autres mains ce magnifique établissement créé par mon aïeul, qu'il a dirigé lui-même pendant tant d'années avec honneur et qui représente un capital immense, le chagrin s'emparera de lui; il ne vaudra pas survivre... Voilà donc la récompense d'une vie entière de travail et de probité!

Les sanglots lui coupèrent la parole; tous les assistants avaient de même les yeux pleins de larmes. Bientôt Amélie essaya les siennes et reprit avec fermeté:

« Il est temps de mettre à exécution le projet que j'ai conçu. Peut-être échouera-t-il, mais je dois à mon père, je me dois à moi-même de tenter l'épreuve... Mes amis, êtes-vous disposés à me prêter votre concours? »

— De quoi s'agit-il, mademoiselle? demanda Antoine Robin.

— On m'a dit bien souvent que je pouvais exercer une certaine influence sur les ouvriers de Polignies, et que la plupart n'étaient attachés par les liens de la reconnaissance. En effet, à partir du jour où j'ai quitté le couvent pour venir seconder mon père dans ses rudes labeurs administratifs, j'ai eu l'occasion de rendre service à beaucoup de nos gens ou à leurs familles. Pas un n'a été malade ou blessé qu'il ne m'ait vu à son chevet; j'ai assisté, dans la mesure de mes forces et de mes moyens, leurs

femmes et leurs enfants. Il me faut maintenant réclamer le prix de ces bienfaits que j'ai répandus autour de moi sans arrière pensée, en écoutant seulement les inspirations de mon cœur. Demain je descendrai moi-même dans la mine, à l'heure où les ouvriers y sont réunis, et j'essayerai de leur faire comprendre le danger de leur obstination. Je leur rappellerai mes services passés, je les adoucirai, je les supplierai... Il faudra qu'ils soient bien opiniâtres ou bien méchants pour repousser mes prières!

Un profond silence accueillit cette ouverture; chacun calculait à part soi les chances de succès que présentait le plan d'Amélie.

« Mademoiselle, dit enfin Antoine avec timidité, votre idée n'est peut-être pas mauvaise; réellement, vous êtes très-aimée des borains, et il s'en trouve fort peu parmi eux qui ne soient pas vos obligés. Par malheur quelques-uns, comme le maître sondeur Grand-Léopold, sont fort irrités; ils seraient capables... »

— Eh! quelle insulte peut craindre Mlle Van Best chez elle, de la part des ouvriers de son père? s'écria Léonard avec chaleur; à mon avis, les plus stupides et les plus emportés ne sauraient lui résister une minute quand elle leur parlera comme elle vient de nous. Parler tout à l'heure, quand elle s'adressera à leur raison, à leur justice, à leur reconnaissance, les ouvriers sont bons; faciles à séduire pour le bien comme

pour le mal; j'ai la certitude que le voix touchante de Mlle Van Best sera entendue... Et si, par hasard, il s'en trouvait d'assez méprisables, d'assez hardis pour s'écarter du respect qui lui est dû, toi et moi, ne serons-nous pas là, Antoine, pour rappeler ces insolents au devoir? — Certainement, certainement!

— Si M. Léonard approuve mon plan, dit Amélie avec une satisfaction qu'elle n'essaya pas de cacher, j'ai lieu d'espérer le succès... Eh bien, mes amis, je compte sur vous pour m'accompagner quand je descendrai dans la bure... Mais ce n'est pas tout, ajoutez-elle avec un certain embarras; il me répugnerait de me trouver seule de femme au milieu des mineurs; si donc Gertrude consentait à venir avec moi...

— Volontiers, mademoiselle, répliqua Gertrude avec empressement; ce ne sera pas la première fois que j'irai dans les tailles... Vous verrez comme je suis brave!... Et puis je connais un peu ce Grand-Léopold qui, le dimanche, à la danse, vient toujours rôder autour de moi; s'il s'avise d'élever la voix en votre présence, je me chargerai de lui répondre!

— Oh! pour cela, non, cousine Gertrude, dit Antoine; Grand-Léopold est si brutal...

— Ah ça, et moi? s'écria la malade d'une voix gémissante; qui me gardera pendant que Gertrude descendra dans la mine? Réponds-moi donc maintenant? Amélie s'empressa d'annoncer à la

mère Robin qu'elle enverrait sa gouvernante pour lui tenir compagnie jusqu'au retour de Gertrude.

« Merci, ma bonne demoiselle, dit la paralytique. Ah! je vais vous donner un cigare à sainte Waudru de Mons le jour où maîtres et ouvriers finiront par être d'accord!

On convint encore de quelques dispositions à prendre pour le lendemain, et Léonard ajouta:

« Sans doute, mademoiselle, vous avez communiqué vos intentions à M. Van Best et il les approuve? »

— Lui, miséricorde! il ne sait rien, et s'il soupçonnait ce que je vais tenter, il s'y opposerait de tout son pouvoir. La pensée seule que sa fille chérie pourrait s'humilier... Heureusement, demain, dans la journée, il sera dans l'obligation de se rendre à la ville, car il devra toucher chez son banquier les fonds nécessaires pour la paye du soir. Pendant son absence, nous aurons toute liberté d'agir, et quand il reviendra, nous serons sans doute remontés de la bure depuis longtemps... A demain donc, mes amis!... Ne dites à personne ce que j'ai résolu, mais je compte sur vous... Peut-être aurai-je occasion de vous prouver plus tard ma gratitude. » Et elle se retira.

La suite au prochain numéro